



Recours pour problème d'ascenseur dans résidence étudiante

Par **Amélie**, le **26/05/2008** à **16:09**

Bonjour, je suis étudiante à Saint martin d'hères. Actuellement je vis dans un 9m2 dans une résidence universitaire à La Tronche.rnrnDepuis environ 2 mois et demi, notre ascenseur est en panne (le bâtiment comporte 9 étages). La direction nous informe par affichage des dates de réparation cependant, les délais ne sont jamais tenus. Les agents d'entretien ne peuvent pas faire leur travail correctement étant donné qu'ils sont en sous nombre et qu'ils doivent monter leur matériel à chaque étage.Les sanitaires étant à l'étage, l'hygiène n'est pas vraiment de mise Pourtant la situation ne change absolument pas et la direction continue d'encaisser nos loyers mais ne fait rien. Ayant signé lors de notre installation une "charte" dans laquelle nous nous serions engagés à ne pas les trainer en justice nous empêche tout recours au tribunal. L'heure est grave étant donné que les personnes ne souhaitant pas rester dans la résidence l'été doivent vider leur chambre. Au nom des résidents, je vous demande votre aide. Merci d'avance.